L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 JUIN 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGE, S. HARBY, { Editeurs Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN 15 JUIN.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignie, au No 82, rue de Chartres—Meubles. [illegible]

Par Rocard Turpin, à 10 heures et demie, au No 86, [illegible] Whisky, eau-de-vie, [illegible] champagne, fromage [illegible]

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les dangers de la désunion.

Nous cédons la place aujourd'hui à une communication qui nous a été adressée avant-hier. Notre correspondant résume dans un style serré et logique les différentes questions que soulève la désunion, il donne également un aperçu de la doctrine actuellement en litige sur la souveraineté populaire dans les territoires. Tout en insérant cet article et en donnant notre approbation aux sentiments conservateurs qui animent l'écrivain, nous devons faire quelques réserves, et rappeler que nous entendons rester complètement indépendant sur la question de candidature. Nous avons, avant la réunion de Charleston, désiré les moyens qui devaient rallier tout le Sud sous la bannière du candidat régulièrement choisi de la démocratie nationale. Jusqu'à présent la scission de quelques délégués n'a eu à notre avis, qu'une importance secondaire, et nous espérons toujours que la Convention de Baltimore parviendra à élire ses candidats sans qu'il s'opère une rupture définitive dans le parti. Mais dans l'impossibilité où nous sommes de prévoir les éventualités qui peuvent se présenter, nous croyons bon de constater que [illegible] et que nous ne sommes [illegible] candidature particulière. Cette réserve faite, nous soumettons à nos lecteurs la communication dont il s'agit, et nous sommes convaincus qu'ils la liront avec intérêt.

Nouvelle-Orléans, 13 juin 1860.

Monsieur l'Editeur,

Au nom de la liberté de la presse, que vous pratiquez avec une indépendance et une modération d'autant plus honorables qu'elles sont plus rares aujourd'hui, je viens vous prier d'ouvrir les colonnes de votre journal à quelques observations sur les deux grandes questions du jour, le maintien de l'Union et la candidature présidentielle. Je ne veux pas animer le débat, et je n'apporte aucun argument nouveau dans la discussion [illegible]

[illegible]

Je suis avant tout partisan de l'Union, car je la crois indispensable au maintien des institutions du Sud. La désunion, dont parlent quelques insensés, et que provoquerait inévitable[ment] une candidature présidentielle purement sectionnelle de la part du Sud, réduirait à rien la puissance américaine. Elle nous livrerait sans défense à l'influence Européenne, si même elle ne nous condamnait pas à la honte d'implorer un protectorat étranger. [illegible]

[illegible]

Cet équilibre rompu et la balance penchant du côté du Nord, quelle est pour le Sud la meilleure politique à suivre, et pour laquelle des deux doctrines doit-il se décider? Celle de la souveraineté populaire, si brillamment exposée par M. Douglas, laisse au Sud le champ libre. Les territoires lui sont ouverts, comme ils le sont au libre travail, et la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis lui garantit la propriété de ses esclaves dans le cas où, lors de l'organisation provisoire, la majorité se prononcerait contre lui.

Et qu'on le remarque bien, car ceci est important, désormais l'intervention du Congrès que demandent les adversaires de M. Douglas—à supposer même que cette intervention fût favorable au Sud, ce qui n'est pas admissible dans l'état actuel de la force des partis—cesse dès que le territoire devient Etat. Par leur constitution les citoyens décident en dernier ressort de la nature de leurs institutions domestiques. Ce n'est donc qu'une question de temps. Il est peu probable, en effet, que, durant la période qui sépare l'organisation provisoire de l'organisation définitive, la majorité puisse se modifier au point de passer du noir au blanc ou du blanc au noir.

Au fond, les deux doctrines varient peu quant au résultat définitif, et celle de M. Douglas qui sauve le parti démocrate d'une rupture fatale à l'Union, et qui, en outre, a le mérite d'être conforme au principe de la souveraineté populaire, base de notre édifice constitutionnel, met fin à l'agitation en l'éteignant à son foyer, le Congrès. Sans doute nous serons privés de ces harangues interminables et sans cesse répétées qui remplissent les sessions du Congrès, mais la tribune américaine y gagnera en autorité et la nation en moralité et en tranquillité. Nos orateurs se tairont ou passeront à des discussions plus profitables au bien général.

Une dernière observation, M. l'Editeur, je la soumets à votre jugement:

Sous l'empire de nos institutions, toutes les fois qu'il s'élève un conflit violent et difficile à apaiser, ne convient-il pas de remonter à la source d'où découle tout pouvoir, et d'en demander la solution à la souveraineté populaire?

C'est là, en résumé, la doctrine de M. Douglas. Et remarquez qu'elle ne porte nulle atteinte au principe de la souveraineté des Etats, elle le consacre au contraire d'une manière plus absolue en s'étendant jusqu'aux territoires.

Permettez-moi, en terminant, d'invoquer à l'appui de ma conclusion, l'autorité d'un grand patriote qui eut sur les destinées de son pays la plus salutaire influence.

Jefferson écrivait en 1787:

"Voici quelle est mon idée générale: faire de nous une seule nation sur toutes les questions de politique extérieure, et des nations séparées sur toutes les questions purement domestiques."

Est-ce assez clair? X.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

Arrivée du steamer Vigo.

New York, 14 juin.—Le steamer *Vigo* est arrivé ce matin de Liverpool, d'où il était parti en même temps que le *Niagara*. Les avis qu'il apporte ont été devancés.

Congrès.

Washington, 14 juin.—A la Chambre, le comité du budget de la marine a rapporté diverses résolutions dont voici le sens.

1o Condamnant le président et le secrétaire de la marine; 2o déclarant le contrat du Smith illégal et abusif; 3o portant que la manière dont le secrétaire de la marine distribue le patronage de son département est corruptive et désastreuse. 5o que le président et le secrétaire de la marine, en prenant en considération les relations de parti des soumissionnaires et en ayant en vue les élections, montrent un exemple dangereux pour la sécurité publique, qui mérite le reproche de la Chambre.

Les résolutions ci-dessus ont été adoptées unanimement (le télégraphe ne dit pas par qui).

Par suite de la confusion qui régnait dans la Chambre, il était impossible d'entendre ce qui se disait.

Rapports au Congrès.

Washington, 14 juin.—Dans sa séance d'hier, le Sénat a fait l'amendement du comité de finances, prolongeant de cinq ans l'époque du remboursement de 20 millions de piastres de la dette fondée.

L'amendement a été longuement discuté par plusieurs membres, et enfin accepté.

Une vive discussion s'est élevée entre MM. Bigler, Toombs et Doolittle, concernant l'honnêteté de leur parti politique respectif.

Dernières nouvelles d'Acapulco.

LA FIÈVRE JAUNE [illegible]

New York, 11 juin. Des dépêches reçues ici constatent que la fièvre jaune faisait de grands ravages parmi les habitants d'Acapulco. Il n'y a pas eu moins de 500 morts dans l'espace de six semaines. Le consul américain et vingt de ses nationaux sont morts de cette maladie. Les habitants se retirent en grand nombre dans l'intérieur, fuyant la peste.

RÉUNION DU BARREAU.—On verra aux annonces que les membres du barreau sont invités à se réunir samedi, 16 du courant, dans l'enceinte de la Cour Suprême, pour aviser au moyen d'obtenir un buste en marbre de M. C. Roselius.

Nouvelles de la Havane.

Le steamer *Granada*, capitaine C. Howes, parti de New York le 4 juin, à 2 heures P. M., est arrivé dans la matinée du 11, à la Havane et en est reparti le même jour à 3 heures pour la Nouvelle-Orléans où il est arrivé hier matin.

Le *Granada* a eu à lutter contre un fort vent debout durant son passage de New York à la Havane.

Bien que la température ait été extraordinairement chaude, l'état sanitaire de la Havane est resté excellent.

Les frets sont recherchés et il n'y a que peu de navires dans le port. Le stock du sucre à la Havane et à Matanzas est de 330,000 caisses contre 40,000 à la même époque de l'année dernière. On cote les Nos 6 à 10 à 6 3/4 à 7 3/4, les Nos 11 à 12 à 8 à 8 1/2. Le change sur Londres est à 13 à 13 1/2, sur New York 1 1/4 à 2, sur la Nouvelle-Orléans 2 1/2 à 3.

Le *Cuban Messenger* donne les détails de l'exécution des quatre individus condamnés pour avoir assassiné le Sr. D. Antonio Gonzales Aguero. Ils ont été soumis au supplice du garrot et ont tous montré une fermeté extraordinaire. Les trois premiers qui ont été exécutés étaient des gens de couleur, le quatrième était un blanc nommé D. Francisco Jimenez Zamora. Ce dernier, bien qu'il vît les cadavres de ses trois complices devant lui, n'a laissé voir aucune émotion. Un cinquième coupable a été condamné à dix ans d'emprisonnement à Ceuta en Afrique, avec défense de revenir dans l'île.

Il y a eu un léger tremblement de terre à St Iago le 28 mai, mais sans aucun dommage.

Un journal de Matanzas annonce que le fameux bandit Francisco Seller qui s'était échappé il y a quelque temps de la prison de Piedras Key, a été arrêté à bord du brick américain *L. M. Merritt*, de New York, et qu'on a trouvé en sa possession, la preuve qu'il recrutait des compagnons pour y organiser une nouvelle bande de brigands.

La *Prensa* du 31 mai raconte que le 28, sur la route qui conduit d'Alaro Castle au Rincon de Melones, un voyageur a été arrêté par deux hommes qui après avoir déchargé sur lui leurs armes, lui enlevèrent une somme considérable et de $200, l'ont attaché à un arbre et laissé défendu, sans pouvoir se défendre. [illegible]

LOTERIE DE LA HAVANE.—Voici les principaux lots gagnants au dernier tirage qui a eu lieu le courant, à la loterie de la Havane: No 23,775, $100,000; No 21,006, $40,000; No 26,267, $20,000; No 28,575, 20,000; No 11,457, $10,000. Nos 182, 185, 200, 2222, 3017, 3511, 4931, 5527, 5741, 5743, 5886, 7506, 8152, 12,112, 13,412, 13,844, 13,303, 13,825, 15,706, 16,882, 17,012, 17,031, 18,211, 18,501, 18,568, 18,686, 18,790, 18,895, 19,101, 20,026, 20,066, 20,455, 21,201, 21,474, 22,286, 23,021, 23,065, 23,995, 25,018, 25,164, 25,316, 25,813, 27,916, 28,635, 27,801, 28,562, 28,869, 29,861, 29,522. [illegible] $1000.

FUSION.—Le vaisseau de ligne *Duguay Trouin*, de 90 canons, sous le commandement du contre-amiral Larrieu, et ayant à bord le baron Lesseps, chargé d'affaires de France, était à Callao. Il y avait aussi une frégate de 50 canons et un autre bâtiment de guerre français. Le chargé d'affaires venait demander satisfaction et présenter plusieurs réclamations. Il a été accueilli avec les plus grands égards, et on croit que l'affaire s'arrangera à l'amiable.

BIÈRE DE BAVIÈRE.—Nous avons goûté hier de la bière de Bavière qui vient d'être reçue par MM. Duntze & Cie, rue Royale, encoignure Conti. Elle est véritablement délicieuse et digne d'attirer l'attention des amateurs. MM. Duntze & Cie ont également reçu des jambons de Westphalie, des saucissons de Brunswick et des fromages verts que nous recommandons aux gourmets. Leur maison est sans contredit une des mieux achalandées.

HÔTEL DU NORD.—Nous appelons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative à cet établissement. Situé à l'encoignure des rues Front Levee et Bienville l'Hôtel du Nord offre des logements exposés à la brise du fleuve et très agréables l'été. M. et Mme George les propriétaires annoncent qu'ils louent des chambres à prix modérés avec ou sans la pension, et qu'ils prendront des pensionnaires à des conditions avantageuses. Voir l'annonce pour les détails.

CHRONIQUE LOCALE.

SENTENCE D'EUGÈNE [illegible]

[illegible]

Le juge a ensuite prononcé la sentence de mort en présence d'une foule compacte que ces paroles solennelles avaient vivement impressionnée.

Adams, suivi de M. Frémeaux et de plusieurs officiers, a repris le chemin de la prison.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—La Première Cour de District s'est occupée hier de l'affaire "l'Etat vs. Z. A. Rosenthal," accusé d'obtention de marchandises à l'aide de faux prétextes.—MM. M. B. Brady, A. H. D'Meza, T. H. Wild et A. Coello, témoins de la poursuite, ont été entendus.—La défense a fait appeler MM. Lewis Stein, Ernest J. Wench, P. Prudhomme, Charles Cohn et Henry Brooks.—Les témoignages établissent la culpabilité. M. Field, avocat du prisonnier, ayant proposé de soumettre l'affaire au jury, sans plaidoiries, le ministère public a accepté la proposition.

ACCIDENT.—Hier, vers 4 heures de l'après-midi, le chef d'une boulangerie située rue Tréan, entre Ste-Anne et Dumaine, a failli être victime d'un de ces accidents malheureusement trop fréquents causés par l'usage imprudent des armes à feu. Un fusil à deux coups appuyé au fond de la charrette qu'il conduisait. Au moment de sortir de la cour de la boulangerie il toucha à [illegible]

6 et de perche qui se trouvait près de l'arme. Une des mailles du réseau se prit au chien du fusil qui se releva, puis s'abattit et fit partir le coup. La charrette étant inclinée vers l'arrière et l'arme ayant été assez doucement soulevée par le filet, toute la charge se logea dans le bas du marchand de pain, un peu au-dessous de l'épaule. Le plomb No 4 contenu dans le canon déchargé ayant fait balle, a causé de la faible distance, les muscles du bras ont été fort lacérés. Le premier pansement a été opéré par le Dr Félix Formento fils, jeune médecin plein d'intelligence et d'habileté, que l'on avait été chercher en toute hâte et qui a rassuré les amis du blessé sur les suites de l'accident. M. Formento continuera à voir ce dernier, conjointement avec le Dr. Choppin appelé presque en même temps que lui: le malade, confié à des mains aussi sûres, ne tardera pas à se rétablir.

VOLEUR ET VOLÉ.—Il y a toujours eu des fripons et il y aura toujours des victimes. Ce qui fait le succès des escrocs et des voleurs, c'est la simplicité des dupes.—Mercredi, un vieillard, habitant le comté de Hancock, dans l'Etat du Mississippi, venait de Mobile à la Nouvelle-Orléans, où il se proposait de se rembarquer immédiatement pour la Baie St-Louis, le steamer sur lequel il se trouvait ne s'arrêtant pas à ce dernier endroit. [illegible]

[illegible]

Hier, le voleur et le volé, le fripon et sa dupe, comparaissaient devant l'Assistant recorder Heidt. [illegible]

ÉCOLE DES GARÇONS, *rue de l'Hôpital*.—L'examen de l'Ecole des Garçons de la rue de l'Hôpital a eu lieu mercredi, dans la nouvelle bâtisse de la rue du Quartier. Les élèves sont au nombre de trois cent quarante et divisés en six classes. On a remarqué leurs progrès et la discipline qu'ont su maintenir parmi eux M. L. Massel, le principal, et ses assistants.

Les différentes classes sont partagées comme suit:

1re classe de français.........M. L. Massel
2e do.........Mlle E. Watkins
3e do.........Mme C. Fernandez
1re classe d'anglais.........Mlle A. Watkins
2e do.........Mlle McCarthy
3e do.........Mlle E. A. Mills

MEETING DANS LA PAROISSE ASCENSION.—Nous lisons dans l'*Acadien*:

Un autre homme qu'on croit avoir été un colporteur a été trouvé, mercredi dernier, assassiné à peu près à la même place que le colporteur tué il y a quelques semaines. Le gouverneur offre une récompense pour la découverte du meurtrier.

UNE BROUILLE EN HAUT LIEU.—Un correspondant de Berlin a fait allusion à une lettre du prince régent au prince Albert à Londres, et dont le contenu serait parvenu à la connaissance du gouvernement français. On s'en a eu vol de dépêches, etc. Mais il serait démontré aujourd'hui que le contenu de cette lettre n'a pu être connu qu'ensuite d'une indiscrétion commise de l'autre côté du détroit dans les sphères ministérielles. Le *Journal de Dusseldorf* publie sur cet incident les détails qui suivent, et qui lui viennent, dit-il, de *très bonne source*:

"Dans les derniers jours du mois précédent, le ministre français à la cour de Berlin, prince de la Tour d'Auvergne, vint trouver le ministre des affaires étrangères, baron de Schleinitz, et, après quelques politesses diplomatiques, il parla à ce dernier du peu de prix que l'empereur attache à l'amitié de la Prusse. Pour vérifier la vérité de cette allégation, il pria expressément le baron de Schleinitz de lui donner des explications sur l'authenticité d'une lettre dont il lui présenta la copie. [illegible]

[illegible]

"M. de Schleinitz répondit qu'il ne s'agissait pas pour lui de savoir si la copie était authentique ou non, qu'il ne pouvait même consentir à se prononcer à cet égard, vu qu'il n'était pas et qu'il ne pouvait pas être initié à la correspondance privée du régent, attendu que cette correspondance [illegible]

[illegible] Du reste, ajouta-t-il, la Prusse est entièrement convaincue du haut prix que la France attache à son amitié, et la France ne saurait de son côté douter de la sincérité des assurances du cabinet prussien. Après cette réponse, M. de la Tour d'Auvergne se retira, et S. A. R. le prince régent, s'étant empressé de chercher une explication avec le prince de Schleinitz, il en a été [illegible] et le prince Albert et Napoléon III."

On lit dans la *Patrie*:

"On nous écrit d'Alexandrie, le 5, que les membres de la mission française d'Abyssinie ont été reçus en Audience particulière par S. A. le vice-roi d'Egypte, qui leur a accueillis de la manière la plus distinguée.

"La mission d'Abyssinie se compose de M. le capitaine de frégate de Russel, chef de la mission, et de MM. Georges de La Guéronnière et Martin de Bossongo, enseignes de vaisseau. Ces officiers, pendant leur voyage, ont failli tomber dans une embuscade que leur avait tendue le chef Saluna, un des généraux abyssins de l'empereur Théodore, l'adversaire du Négoussé Nilkas, l'allié de la France. Ils ont montré dans cette circonstance autant de courage que d'habileté.

"La mission française d'Abyssinie a, dit-on, pleinement réussi. Elle vient d'arriver à Marseille."

LA POLITIQUE FRANÇAISE.—L'article suivant du *Constitutionnel* confirme ce que nous disions du rôle de la France en Italie:

"Malgré l'incertitude où nous laissent encore les dépêches contradictoires arrivant de l'Italie du Sud, les événements de Sicile ne donnent que trop raison aux craintes que nous exprimions, ici même, à la première nouvelle de l'expédition de Garibaldi.

"Le roi François II expie les fautes de ses prédécesseurs, qu'il n'a point su réparer à temps; son gouvernement, en cette heure de péril, paie cher le mépris où il affectait de tenir les conseils clairvoyants de la France et de l'Angleterre.

"Ce n'est pas qu'il nous convienne de prévoir, dès à présent, les résultats définitifs de la lutte engagée. A nos yeux, il n'y a, aujourd'hui encore, qu'un seul fait bien acquis: le débarquement des volontaires partis de Gênes, opéré à Marsala dans de bonnes conditions. Au delà de ce débarquement, nous admettons que l'on sache à peine ce qui s'est passé.

"On parle à la fois de victoires, de défaites, d'engagements sans issue. Comme ces trois versions sont données également par des dépêches de Naples, il est à peine permis de choisir. Mais pour s'en tenir à la version la plus favorable au gouvernement napolitain, supposons même que le premier combat soit resté indécis, et que Calata Fimi soit tout au plus le Montlhéry de l'insurrection sicilienne, que faudra-t-il en conclure?

"Pour tout spectateur impartial des événements qui agitent le royaume des Deux-Siciles, il nous semble que ce partage du champ de bataille, dès la première rencontre, est d'un mauvais augure pour le gouvernement établi. Il est des causes qui ne peuvent triompher à moitié. Sous peine d'être considérées comme vaincues, il leur faut des victoires complètes et irrécusables. La cause du roi de Naples, telle que l'ont faite quarante ans d'erreurs gouvernementales et d'obstination systématique, est malheureusement de celles-là.

"L'opinion générale, en Europe, ne s'y est pas méprise, et, dès le premier jour, en présence de ces nouvelles complications, deux craintes semblent l'avoir préoccupée exclusivement.

"D'une part, on s'est effrayé rien qu'à la pensée qu'un débordement révolutionnaire pouvait être la conséquence inévitable du triomphe de Garibaldi. D'autre part, on a songé aux chances nouvelles que de pareils événements devaient offrir à une conflagration européenne. Quelques esprits inquiets ou prévenus ont d'avance combiné tous les éléments de ces rivalités et de ces ambitions qui ne font guère que gratuitement aux grandes puissances européennes. Et toutes ces belles combinaisons ont abouti nécessairement à la perspective très rapprochée d'une guerre générale dont l'Italie serait, ou, pour le moins, quelques-unes de ses provinces seraient l'enjeu.

"Est-il nécessaire d'ajouter que ces deux craintes manquent à la fois de présente et de raison?

Expliquons-nous en quelques lignes:

"La révolution, dans l'acception usuelle du mot, compte sans doute, en Italie comme ailleurs, des apôtres et des adeptes isolés; mais elle y rencontre aussi des adversaires qui ne sont pas à dédaigner. Ces derniers sont de deux sortes. A Turin, adversaires de position; à Rome, adversaires de principes.

"A Turin, le trône, qui s'est élevé si haut par le courage et la volonté nationale, ne saurait jamais descendre jusqu'à se laisser envahir et bientôt dominer par une politique d'aventure. Ce trône, loin d'être un asile pour la révolution, est un rempart contre elle. Occupé par un roi aussi loyal que courageux, il est défendu par un homme d'Etat aussi fort qu'habile. Et à quelle source le comte de Cavour puisera-t-il cette force et cette habileté, s'il ne les demandait au respect des grands principes qui ont fondé les sociétés modernes.

"Qu'on y réfléchisse: le Piémont n'a levé si courageusement l'étendard de l'indépendance italienne pour être à même de reposer le drapeau rouge de la révolution. La terre qui fût protégée, il y a un an, par les soldats de la France, ne pouvait que devenir le refuge assuré de la liberté et de l'ordre, l'armée qui combattit avec la nôtre n'est que le champion de ces deux grands principes solidaires.

"Assurément, le Piémont, agrandi de vastes provinces, n'a pas à se faire pardonner les nobles conquêtes de la popularité et de la victoire. Mais il n'a à les justifier, et c'est en opposant des digues à toutes les impatiences et à toutes les mauvaises passions qu'il légitimera, pour ainsi dire, les faveurs de la fortune. C'est là son rôle, c'est là son devoir, il a compris l'un, il remplira l'autre.

"Si la révolution est impossible à Turin, elle est plus impossible encore à Rome. La capitale du monde catholique n'a pas seulement pour défenseurs ces bandes de recrues péniblement groupées sous le commandement d'un ancien général français. Elle a mieux, elle a la France impériale qui ne cesse de la couvrir de son efficace protection; elle a cette fille aînée de l'Eglise qui, sans attendre de gratitude de personne, veillera toujours, de loin comme de près, sur le saint asile du successeur de saint Pierre. Un jour,—on devrait s'en souvenir,—la révolution put pénétrer dans l'éternel berceau de la catholicité. Qui rouvrit au Saint Père les portes du Vatican? La France. La France continuera à protéger de sa ferme et puissante volonté la capitale de la civilisation chrétienne.

"Etouffée dans ses deux centres, la révolution n'a donc aucune chance de se propager en Italie. Mazzini lui-même ne pourrait pas plus l'abriter derrière le principe national qui triomphe à Turin, qu'à l'ombre des passions qu'il agite tant si déplorablement aux pieds du Vatican.

"Restent Naples et la Sicile, où les craintes, pour n'être plus les mêmes, ne se justifient pas mieux. On redoute de voir surgir des derniers événements une conflagration générale.

"Nous ne croyons pas que cette crainte soit fondée.

"D'abord, le royaume napolitain n'est pas encore aux mains de Garibaldi. Nous avons vu même le roi François II entrer enfin dans la voie des concessions. Espérons encore qu'il n'est pas trop tard.

"Mais si, par malheur, il était trop tard, si un changement radical devait s'accomplir dans le royaume, faudrait-il en conclure qu'un grand danger menace l'ordre et la paix de l'Europe?

"Ce danger n'existerait que si l'Europe était divisée. Mais les divisions qui peuvent exister entre les grandes puissances sont d'ordre secondaire, et, grâce à Dieu, elles ne sont pas de nature à empêcher l'entente nécessaire à l'équilibre et à la sécurité qui les protègent toutes.

"Ainsi donc, le jour où il y aurait un changement à Naples, cela ne regarderait pas exclusivement la France, ou l'Angleterre, ou le Piémont, cela regarderait tout le monde, ce serait une question européenne qui ne pourrait être réglée que par un arbitrage européen.

"Voilà ce qui doit rassurer l'opinion contre les éventualités les plus fâcheuses."

LA QUESTION D'ORIENT.—Nous lisons dans la revue politique de l'*Indépendance Belge* du 23 mai:

La question d'Orient, soulevée par la Russie, paraît vouloir entrer dans une nouvelle phase, la phase des résistances jusqu'à ce jour ou affirmait que les propositions du cabinet de Saint-Pétersbourg n'avaient point été aussi mal accueillies à Londres qu'ayant le pu le supposer l'attitude hostile attribuée d'abord au représentant de la Grande-Bretagne près la cour d'Alexandre II. On ajoutait que lord John Russell n'était point opposé à une enquête faite en commun par les grandes puissances d'Europe sur la condition des chrétiens dans l'empire ottoman, enfin on démentait, et avec raison, croyons-nous, l'authenticité d'un arrangement spécial et tout récent conclu par l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, pour garantir l'intégrité de la Turquie contre toutes les éventualités de partage. Les choses semblaient à ce compte ne pas trop devoir se compliquer, au moins dans les débuts de l'affaire, la diplomatie se chargeant de la traîner en longueur, pour peu que la Turquie y mit un peu de bonne volonté et se laissât faire, par système, en inquiétudes.

[illegible]

Faits divers.

On écrit de Chambéry:

"Notre conseil provincial vient de prendre une détermination de la plus haute importance. [illegible] définitive de la Savoie à la France, les consuls généraux de Chambéry et d'Annecy devaient être appelés à se réunir dimanche prochain dans la grande salle de notre Hôtel de Ville, afin d'aviser en commun aux mesures à prendre pour mettre un terme aux incertitudes du pays. [illegible]

"C'est là, vous le voyez, une détermination très grave [illegible]

"Notre garnison augmente tous les jours; elle sera sous peu de 3000 hommes."

On est en train de monter à l'Observatoire de Paris, une lunette astronomique qui est, dit-on, d'une puissance inouïe. Elle grossit vingt mille fois son objet.

—Le *Courrier de Limoges* assure que le Glaudier, devenu si célèbre par le procès de Mme Lafarge, vient d'être acheté par des moines appartenant à l'ordre des Chartreux. La forêt et le parc occupés par l'usine [illegible]

—Une correspondance envoyée par le dernier paquebot des Indes au *Sémaphore de Marseille* rapporte une nouvelle qui a fait beaucoup de bruit à Bombay et qui peut-être aura quelque retentissement en Europe. Un parsis, dont le nom est bien connu de l'autre côté de la Manche, le baronnet sir Cursetjee Jamsetjee Jejeebhoy, a décidé de visiter l'Europe et arrivera dans peu de temps à Southampton. Le millionnaire indien compte parcourir surtout l'Angleterre et la France, et emporte avec lui, outre des sommes énormes qu'il veut dépenser dans son voyage, de magnifiques présents destinés à la reine Victoria et à l'empereur des Français. Sir Cursetjee Jamsetjee Jejeebhoy amène en Europe deux amis et est accompagné d'une suite nombreuse de serviteurs.

Les journaux français ont reçu de la *Correspondance Bullier* la communication suivante:

"Naples, 15 mai.

"La note que M. Carafa a transmise au corps diplomatique est précédée d'une notice émanée aussi du gouvernement, et dont voici le résumé:

"Depuis le 28 avril, le gouvernement des Deux-Siciles était avisé que des enrôlements se faisaient à Gênes, à Livourne, à Florence et dans tous les Etats piémontais pour venir en aide aux Siciliens révoltés. Il savait ensuite que tous ces mouvements étaient dirigés par Garibaldi, qui s'était placé au palais Passano, à Quarto, près Gênes, et que de là ce général préparait une expédition destinée à envahir les Etats royaux. Le 5 mai fut le jour choisi pour l'embarquement et le départ. En effet, arrivèrent de Tunis ce jour là même les deux navires le *Lombardo* et le *Piemonte*. Les capitaines restèrent à terre et le commandement fut pris par un certain Giuseppe Arlandy, émigré palermitain, propriétaire d'une fonderie à Gênes. L'embarquement se fit dans la journée et dans la nuit du 5. Le port était encombré d'hommes qui arrivaient de tous les côtés et qui se rendaient à bord ouvertement. Les navires partirent à l'aube du 6. Dans le courant de la même nuit, Garibaldi s'embarquait aussi à Quarto. On assure qu'il a été recueilli six canons sur le rivage de Nervi. Le commandant de l'*Amalia* a rencontré ces divers navires dans la nuit du 6 au 7."

Voici maintenant la circulaire émanée du ministère des affaires étrangères traduite textuellement:

"*Un fait de la plus étrange piraterie s'est consommé par une horde de brigands publiquement enrôlés, organisés et armés dans un Etat non ennemi, sous les yeux de ce gouvernement et malgré les promesses qu'il avait faites de l'empêcher.* Prévenu des préparatifs qui se faisaient au grand jour pour une expédition destinée contre les Etats royaux, le gouvernement n'avait pas tardé à réclamer contre un semblable attentat au droit des gens et aux obligations internationales." (Ici vient une répétition de la notice que nous avons ci-dessus résumée, et la déclaration que le gouvernement piémontais avait promis d'empêcher toute expédition, sans cependant rassurer complètement le gouvernement du Roi.) Passant ensuite à l'ordre des faits, il dit: "Que les deux bateaux à vapeur se sont dirigés sur le pont de Marsala, et qu'à leur arrivée dans ce port ils ont été attaqués par le *Capri* et le *Tancrède*; mais le feu dut être suspendu, ajoute-t-il, pour donner le temps à deux vapeurs anglais, arrivés depuis peu d'heures, de prendre à bord leurs officiers qui se trouvaient à terre, et qui, une fois embarqués, firent reprendre le large; et alors seulement le feu recommença sur ces pirates, mais sans pouvoir empêcher le débarquement à Marsala."

"En vue d'un aussi scandaleux attentat, dont la brièveté du temps ne nous permet pas de prévoir les résultats dans la partie insulaire des Etats royaux, où l'insurrection venait à peine d'être étouffée, le soussigné prie Votre Excellence de vouloir bien informer le gouvernement de......, pour que, quelles que puissent être les conséquences de l'attentat consommé contre tout droit, violant les lois internationales et par lequel l'Italie peut se trouver jetée dans l'anarchie la plus sanguinaire, la responsabilité de ces méfaits retombe sur tous les instigateurs, fauteurs et complices."

Les membres du Barreau sont priés de se réunir dans la salle de la Cour Suprême, SAMEDI PROCHAIN, 16 juin, à 11 heures du matin, pour prendre en considération le projet de faire faire le buste de M. Roselius en marbre. 13juin—2f

Décédé hier à 2 heures P. M. ALEXANDRE FRANÇOIS PAUL FOURCHY, âgé de 3 mois. Les amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin, à 8 heures. Le convoi partira de chez son père, Paul Fourchy, rue Johnson entre Hôpital et Quartier.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER.—Une bonne digestion produit un sang riche et donne la santé. [illegible] L'Amer est à vendre chez tous les droguistes. 11ju—6

Les temps modernes.
[illegible]

Sirop Carminatif et astringent du Dr Billings [illegible] WOODMAN & BEMENT, Encoignure Commune et Magasins.

La faiblesse des nerfs.
[illegible] SIROP PÉRUVIEN [illegible] A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

L'injection détergente. Du Dr VAN ZANDT.
Excellent remède pour trois affreuses maladies contre lesquelles la Faculté n'avait rien pu faire. Ces maladies sont Les Fleurs blanches, La Gonorrhée, La Blennorrhée chez les hommes, Et la Fleurs blanches chez les femmes. Guérison rapide et radicale, par **L'injection détergente.** A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LE PAIN KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS. [illegible] J. WRIGHT & Co. Agents généraux, 21 et 151, rue de Chartres.

Les Rats! Les Rats! Les Rats!
Destructeur des Rats et des Ravets, de Wilson.
[illegible] A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Seuls propriétaires, 21 et 151, rue de Chartres.

Papier Fruneau, contre l'asthme. Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. [illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines. [illegible]

REMÈDE UNIVERSEL—Plus de mal de dents. [illegible] **L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE.** [illegible] MICHON & DESPORTES, rue Royale, et chez les principaux pharmaciens. [illegible]

NOURRICE. On demande une nourrice bien recommandée. [illegible] 13jn

Importation directe de Paris.
REÇU par les navires Danube et Guttenberg, du Havre, [illegible] EDOUARD GUILLOT, No 124, rue Royale.

Grandes Nouveautés. Lion & Andrée, 51 1/2, coin Bienville et Royale.
VIENNENT de recevoir par le steamer De Soto, un bel assortiment de marchandises nouvelles telles que: [illegible] Chez LION & ANDREE, Coin Bienville et Royale.

Avis aux dames qui partent pour la campagne. REÇU par le steamer De Soto—Un magnifique assortiment de chapeaux, [illegible] LION & ANDREE, Coin Bienville et Royale.

POMMES de terre—250 barils pommes de terre crête [illegible] CUCULLU & JULIAN, No 30 (ci-devant 14) rue Poydras.

VERMOUTH! ABSINTHE! KIRSH et GUIGNOLET—225 caisses Vermouth de Noilly, Prat & Co, Picard & C., et Riviera frères; 200 caisses Absinthe, E. Pernod, C. F. Boyer, C. Leconlier, Richard Muller; 125 caisses Kirsh, supérieur d'Angers; 56 paniers Guignolet d'Angers en paniers de 6 et 12 bouteilles, à vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe. 3juin

VINS EN BARRIQUES ET EN BARILS—75 barriques Vin de Bordeaux, ordinaire pour familles; 50 barriques Vin de Bordeaux, qualités supérieures; 140 demi pipes Vin de Catalogne très corsé dit Villanueva; 35 barils Vin blanc, Haut Sauterne, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 5juin

MADÈRE! JEREZ et MALAGA—75 barils Madère; 30 do Jerez; 25 do Malaga, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 5juin

COGNAC! COGNAC!—30 1/4 et 35 1/8 Cognac de différentes marques et qualités, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 5juin

EN débarquement et en magasin—25 barriques vin rouge Pauillac. 20 do do St-Emilion; 15 do do St-Julien, vieux; 100 caisses do Barsac et Cantenac; 50 do do Margaux, Médoc; 50 do do Haut Talence; 25 do do Château Laffite, la bout; 15 do do blanc Haut-Sauterne, Château Yquem; 15 do Larande, frères; 20 do curaçao, Hollande, 1re qualité; 125 paniers anisette, Chauvet extra et Marie Brizard. A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Ferbos, 205 et 207, rue Royale. 14mai

ATTENDU incessamment par Fanny Eaies, de Bordeaux—100 paniers anisette Chauvet extra; 27 caisses liqueurs extra Chauvet, comprenant noyaux, vanille, rose, Parfait-Amour, etc.; 20 caisses marasquin, 1re qualité; 10 caisses cacao à la vanille (crème); 10 " eau de noix extra; 75 " fruits (prunes, abricots et poires) à l'eau-de-vie; 116 demi-boîtes cèpes à l'huile. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée. 7mai

Le Dr G. W. LAWRENCE MÉDECIN RÉSIDENT DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS.
LE Dr LAWRENCE s'empressera de répondre à tous les malades qui auront besoin de consulter. [illegible]

RESTAURANT DES AMIS, Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée TENU PAR **FORCET PHILIPPE.** Le propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que son établissement est toujours ouvert avec le plus grand soin. 18fev—1an

LIQUEUR Vins—[illegible] B. TURPIN, 34, Vieille-Levée.

ATTENTION.
VENTE A CREDIT.
Chaussures pour dames et demoiselles, chemises, habillements avariés et marchandises sèches.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de chaussures, chemises, habillements avariés, marchandises sèches, etc., qui aura lieu, aujourd'hui, 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lasampart, No 69, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Banque d'Amérique, Nouvelle-Orléans, 14 juin 1860.
AVIS est donné que cette Banque ne sera pas ouverte de 3 à 5 heures du soir, comme d'habitude, du 15 juin au 15 septembre.
Par une résolution des directeurs. AEN. FORTIER, caissier. 15 juin—3f

Sociedad Portuguesa de Beneficencia ASSEMBLEA GERAL.
Os membros que compoem esta sociedade se reunirao Domingo 17 de corrente, no seu locale, no caminho de Bayou Road, entre St-Claude e Tremé, as 3 horas da tarde, para tratarem de assumptos necessarios, etc. O Senr Presidente espera que todos os membros esta y no presentes. Por ordem do Senr Presidente, MANOEL H. AVELLAR, Secretario. 15 juin—2f

Avis de Société.
LES SOUSSIGNES ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, en date du 11 juin courant, formé, sous le titre de M. A. ou LIZARDI & CO., une société de commerce en commandite, dont les opérations seront principalement pour objet les affaires d'agence et de commission. Nouvelle-Orléans, 14 juin 1860. M. A. ou LIZARDI, C. E. DUBREUIL, Par pro: M. JULIAN DE LIZARDI, Associé en commandite. 15 juin—1m G. LIZARDI.

AVIS.
PAR acte au rapport de M. Felix Percy, notaire public, monsieur Marcos Singh [illegible] J. T. D. LEFEVRE. 15 juin—3f

HOTEL DU NORD, Encoignure Front Levée et Bienville. TENU PAR M. et Mme GEORGES. [illegible] 12juin—1m

AVIS. ON demande un établissement pour aller pendant l'été de l'autre bord du lac [illegible] 15juin—6f

Cinq piastres de récompense.
PERDU hier soir, vers 9 heures, dans la rue des Remparts, entre Hôpital et Ursulines, un petit CHIEN [illegible] J. L. S. J. PRITCHARD. 15 juin—3f

200 livres Opium de Smyrne [illegible] P. CLAVEL, Coin Remparts et St Philippe.

BIÈRE de Bavière—Venant d'être reçue—30 barils Bière de Bavière d'une qualité exquise, à vendre par DUNTZE & Co, Encoignure Royale et Conti. 15juin

JAMBONS de Westphalie—Fromage [illegible] DUNTZE & Co, Encoignure Royale et Conti.

POMMES de terre [illegible] CUCULLU & JULIAN [illegible]

Demande d'employé. UN jeune homme parlant l'anglais et l'allemand et le français et l'anglais, trouvera une belle situation [illegible]

Demoiselle de Boutique. ON demande de suite, une demoiselle de boutique, parlant le français et l'anglais. S'adresser chez Mme Mazaria, [illegible] Orléans et Dauphine. 14juin—6f

Avis. JE fais savoir au public que la goélette JULIETTE [illegible] JEAN ZAMORA.

EN débarquement du navire Cléopâtre, de Marseille—100 paniers huile d'olive [illegible] CAMILLE LACOSTE, 209 Royale encoignure Dumaine.

PORC—200 barils de porc [illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BEURRE—50 demi-barils [illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BACON—Jambons épicés et plats [illegible] GABRIEL PASCAL.

JAMBONS—50 tierçons de jambons de Duffield [illegible] GABRIEL PASCAL.

GRAISSE—200 barils de graisse [illegible] GABRIEL PASCAL.

FARINE—500 barils farine [illegible] GABRIEL PASCAL.

WHISKEY—75 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BEURRE—50 frais Beurre de Mai, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pharmacie française.
EN plus de tous les médicaments patentés français [illegible] Encoignure Orléans et Bourbon.

Cigares vrai Havane. EN magasin 1,200,000 cigares de la Havane [illegible] CABALLERO & BASCALDO, 48, Vieille Levée.

POMMES de terre—150 barils pommes de terre [illegible] CUCULLU & JULIAN, No 30 (ancien No 14) rue Poydras.

Neufchatels! Neufchatels! EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209, rue Royale, enc. Dumaine.

Schiedam Schnapps. 200 Caisses de Wolfe's, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 42, Vieille Levée.

250 SACS son de blé frais, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, No 11 Front Levée, près Bienville.

VINS—En débarquement du navire "Aun Washburn" Cap. Maryman, venant de Bordeaux—50 barriques vin rouge 1re côte pour familles de 1858—8 demi barriques vin blanc Sauternes de 1858, à vendre par FAURES & NOMAN, 27 et 29, rue Royale.

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES—20 caisses champagne 1re qualité, grandes bouteilles; 10 — demi bouteilles, attendues par le navire Galena. A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

WHISKY—500 barils, de Dexter et Wilshire, à vendre par J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

RIZ—15 tierçons riz pilure de la Caroline, à vendre par J. H. & I. N. MARKS, 44, 45 et 47, Nlle Levée.

SUCRE de la Havane—156 caisses sucre de blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du steamship Habana, à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée.

QUININE—4000 onces, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

BICARB. DE SOUDE—1200 barillets, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

CATAWBA MOUSSEUX—100 caisses, de la marque Fauth & Bottler, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

SUCRES RAFFINÉS—600 barils sucre concassé de Lovering, 200 do do de New-York, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

COW PEAS de la Caroline—250 sacs Clay prime, en débarquement du navire Appon et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co, 11 Front Levée, près Bienville.

GRUYÈRE—Reçu 2 boucauts de fromage de Gruyère bien frais, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

A. F. VALLS,
Importateur de cigares de la Havane, No 25, rue Tchoupitoulas,
Offre de vendre 981,000 Cigares de la Havane pleinement garantis.
10,000 REGALIAS Flor Servantes, 30,000 PRENSADOS Intimidad, 1a. & 2a, 10,000 REGALIAS Chica Servantes; 15,000 do do Escocesa; 20,000 MEDIA REGALIA Sol Havanero; 20,000 do do Cervantes; 22,000 do do Leviathan; 75,000 REGALIAS VICTORIA Fraser River, 1a & 2a; 10,000 CONCHAS Perfection; 10,000 do Sn. Roman; 20,000 do Buckamante; 7,000 MEDIA REGALIA Perfection; 5,000 do do Sn. Roman; 5,000 do do Bustamante; 100,000 do do Washington 1a. 2a; 15,000 REGALIA DE LONDRES Sultan, & 3a; 21,000 MEDIA REGALIA, Flor Havana; 15,000 do do Fa La Chay; 24,000 LONDRES, Flor Havana; 10,000 do Fa La Chay; 52,000 do J. Li; 10,000 CAZADORES Cervantes; 10,000 LONDRES do; 20,000 MEDIA REGALIA Rubi, 1a. & 2a; 20,000 do do Sultan, 1a & 2a; 20,000 LONDRES La Cabaña; 10,000 MEDIA REGALIA Malakoff; 12,000 CONCHAS Rosa; 75,000 CIGARS, plusieurs marques, 1a 2a & 3a. 14 jv

BITTERS DES ARABES; CASSIS DU MONT D'OR et PUNCH AU RUM—218 caisses Bitters des Arabes; 50 do Cassis du Mont d'Or; 50 do Extra Punch au Rhum, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 5juin

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.
Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtisses de l'Université.

M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qui ne lui a jamais fait défaut depuis douze ans comme professeur. Il compte sur la même bienveillance dans la nouvelle profession qu'il a embrassée. Il prend la liberté de recommander aux familles qui lui ont confié leurs enfants Messieurs COLE & FERRIER qui continueront son école de grammaire, et qui sont des professeurs d'une instruction, d'une énergie et d'une moralité à toute épreuve. 13 juin—1m lrcp.

Avis Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans.
A PARTIR de jeudi, 14 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette date et de cette heure, le son des cloches sera le signal d'un incendie. Par ordre du comité du Conseil, A. HEBERT, Surintendant. 12 juin

Conservez vos dents!
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE.
148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
Les dents sont indispensables à l'homme, sans elles, plus de beauté, plus de voix séduisante, plus de gaieté. [illegible] 17mai—1m

SANGSUES! SANGSUES!
50,000 SANGSUES HONGROISES [illegible] C. ROBIN, Pharmacien, encoignure St-Anne et Villeré. 12 juin

A LOUER
Une jolie RESIDENCE à la BAIE ST LOUIS, [illegible] EDOUARD DROUET. 12juin

L'ANCIENNE MAISON A. PAYA, No 80, rue de Chartres. Actuellement, même rue, No 78.
VIENT de recevoir par le steamer De Soto, un grand assortiment de livres. [illegible]

Ouvrages in-4o. Jean-Baptiste Louis XIV, par Eugène Sue. Les Mystères du Peuple [illegible] Paul et Virginie, par Paul de Kock. Etc.

Vol. in 12, broché à 35c. Les petits malheurs d'une jeune femme. Trois femmes, par Emile Souvestre. Histoire d'une jolie femme. L'honneur des femmes. Les femmes du Nouveau Monde, par Xavier Eyma. Les femmes honnêtes, par Henry de Kock. Les Mousquetaires, par Ernest Capendu. Le roi des Tropiques, par Xavier Eyma. Le trône d'argent, par do. Le grand tropique par do. Les drames de la mer par Alex. Dumas. La maison de glace, par do. Le père Gigogne, par Alex. Dumas. Le Pauvre Diable, par Roger de Beauvoir, et un très grand nombre d'autres romans d'auteurs en vogue. 11 juin

A VENDRE.
QUATRE MAISONS ET CUISINES EN BOIS, [illegible]

Egalement— VINGT MULETS ET CHEVAUX [illegible] N. VIGNIE, encanteur.

DIVERSES marchandises: 150 barriques vin [illegible]

$10 de récompense. PARTI marronne le 16 mai 1860, la négresse [illegible] M. F. MOUCHON, Agent de M. Jos Zamora [illegible] 12 juin—3

A vendre, VINGT MULETS ET CHEVAUX [illegible]

Madère. 50 QUARTS MADÈRE, [illegible] A. CARRIÈRE & Co, 27, Vieille Levée.

Vins! Vins! Vins! 300 barriques vin de Catalogne [illegible] FATJO & BRUNASO, 224 et 226 rue de la Vieille Levée. 12 juin

EN débarquement de la barque Cléopâtre, arrivée de Marseille, à vendre par les soussignés—[illegible] FATJO & BRUNASO, 224 et 226 rue de la Vieille Levée. 12 juin

Vin d'Oporto. 150 QUARTS pipes de la célèbre marque [illegible] S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

HUILE DE LIN—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 35, Vieille Levée.

GENIÈVRE de Hollande—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 35, Vieille Levée.

POTASSE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

BI-CARB. SODA—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

MOUTARDE FRANÇAISE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 35, Vieille Levée.

VITRES FRANÇAISES—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 35, Vieille Levée.

PETITS pois, Truffes, Asperges, etc.—[illegible] HY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville.

GRUYÈRE—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville.

EN débarquement du navire Cléopâtre, de Marseille—200 paniers huile d'olive de Poiret fils, [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville.

CHAMPAGNE—50 paniers vin de champagne Heidsieck, 100 paniers champagne Fleur de Bouzy, London Club, Perrier, Cabinet, Jacquesson & Son, etc. 100 paniers champagne ordinaire, diverses marques, A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville.

Scierie de Brashear-City.
CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie aux soussignés, et seront promptement remplies. BLANCHIN & GIRAUD. 24mai

A VENDRE, à livrer par le navire Lemuel Dyer du Havre—100 caisses absinthe E. Pernod. 3 caveaux fromage de gruyère, par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale, encoignure Dumaine.

ATTENDU par le navire Fanny Ealer, de Bordeaux—20 barriques vins de Pontets pour famille. 100 caisses [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 87, rue Royale.

ATTENDU par le navire Guttenberg, du Havre—1 caisse 300 paquets biscuits champagne. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO, 87, rue Royale.

EN débarquement du navire Danube du Havre—200 livres saucissons de Lyon, 440 boîtes champignons de Paris, 300 do petits pois au naturel, A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209, rue Royale encoignure Dumaine.

VINS rouges et blancs—200 barriques vin rouge, dit vieux, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson.

Asperges! Asperges! 100 Douzaines asperges fraîches de New York, en débarquement du steamship de Soto, à vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et Conti. 6 juin

CONFITURES de la Havane—40 caisses pots et gelée de Goyave, [illegible] F. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

400 BALLES foin de l'Ouest, en magasin et vendre par F. A. GONZALES & Co, No 11 Front Levée, près Bienville.

CONSERVES alimentaires—[illegible] L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Nunes Lacoste & Co.

Bay Rum. 6 Puncheons Bay Rum de bonne qualité, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, 64, rue des Magasins.

REDUCTION GENERALE.
BODET & GUEYDAN, *Maison Rouge No 1, entre les deux marchés,* ET **Encoignure Hôpital et Condé.**
VOULANT clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, nous avons réduit d'un tiers le prix des marchandises suivantes, telles que: Barèges, Organdis, Jaconats, Brillantés, Pointes et Mantelets dentelle, Châles barège, Gants et Mitaines Soie, Toile de tout genre, Linge de table, assortiment complet. Ainsi qu'un immense assortiment d'autres articles trop longs à énumérer. Toutes les personnes qui veulent acheter de bons articles à des conditions on ne peut plus libérales feraient bien de profiter de l'occasion que nous leur offrons en ce moment. 14 mai BODET & GUEYDAN

Belle propriété à louer, Comprenant une grande maison avec galerie autour, cuisine, écurie, poulailler, jardin à fleurs et à légumes. S'adresser sur les lieux, rue des Grands-Hommes, entre Chartres et Louisa, No 725. 11mai

MAISON A LOUER. *A partir du 1er juillet prochain,* La maison No 6, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue de Canal. 31 mai—1m3p.

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de **Fairbanks,** et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. **FAIRBANKS & Co,** No 93, rue du Camp. 4 juin—1m

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE **MACHINE A COUDRE pour $35** Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS! DAVIS BROTHERS, Agents, No 93, rue du Camp. 4 juin—1m

ENTREPOT DE TAPIS. Rue de Chartres, No. 19. LES soussignés viennent de recevoir une facture de tapis *en haute marché*. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des vins de: EUGENE CLICQUOT REIMS, SCHRODER et SCHYLER & Co BORDEAUX, F. HASENKLEBER, NUITS (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBURGER RUDESHEIM, sur le Rhin. N. R. PEPIN & Co, No 41, rue de la Commune.

AVIS. D'APRÈS un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, M. Stanislas Plassan a été nommé liquidateur de la société de P. Martin & Co, pour la BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY. [illegible] S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

$5 de Récompense. PERDU ou volé, un CHIEN de chasse [illegible] BRAGGER.

AVIS. MM FERDINAND MOTZ [illegible] THIELE & SEILER. Nlle-Orléans, 21 mai 1860. 22mai—1m

MM CONRAD SEILER et FERDINAND MOTZ [illegible] RICHARD THIELE. Nlle-Orléans, 21 mai 1860. 22mai—1m

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—[illegible] S. PLASSAN, liquidateur, 38 et 40 Vieille Levée.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—[illegible] S. PLASSAN, 38 et 40 Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Guttenberg, du Havre—[illegible] CHAUDET & DESSEINT.

VINAIGRES—[illegible] FREAU & COUTURIE, 11 et 21 rue Gravier.

AVIS. LA société [illegible] TRELFORD & LANAUX.

[illegible] W. J. TRELFORD.

Avis de société. [illegible] L. GODCHAUX FRERE & Co. [illegible] LEON GODCHAUX. [illegible]

ECONOMIE DE $20 *SUR LE BILLET & LES DÉPENSES* POUR **NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE** *En passant* [illegible] J. W. GREGORY, Hotel ST-CHARLES.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] S. PLASSAN, 38 et 40, rue de la Vieille Levée.

RHUM DE LA HAVANE—[illegible] S. PLASSAN.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] S. PLASSAN.

VINS de Catalogne [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

PRODUITS d'Italie—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

MARBRE de Carrare—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

FROMAGES—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

VINS rouges et blancs—250 barriques vin rouge de marques de l'Eglise, Montferrand et Pauillac; 50 barriques vin rouge St-Emilion pour familles; 50 — Château Gaubert; 25 — St Lambert; 25 — St Julien, Médoc, très vieux; 40 — Château Margaux; 75 — Château Léoville; 16 — Château Lafitte; 40 — vin blanc, Haut Sauterne, qualité supérieure. Egalement en demi-barriques, les vins ci-dessus mentionnés, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur des Nunes Lacoste & Co. 21 mai

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge St Julien; 35 barriques vin rouge St-Estèphe; 25 do do Côte de Bourg; 30 do do Pauillac; 325 caisses do St-Julien; 175 do do diverses marques. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 10 et 18, rue St-Louis. 21 mai

PRUNES SECHES—[illegible] L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

SAUCISSONS DE LYON—Venant d'être reçus par le navire Danube, du Havre 800 livres saucissons de Lyon bien frais, à vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et St-Louis.

RAISINS, FIGUES ET PRUNES—350 caisses et demi-caisses raisins MR. Figues en tambours. 25 caisses prunes en tarres de 2 douzaines chaque. A vendre par F. SANCHO, 229 Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe. 14mai

ATTENDU—375,000 cigares de différentes grosseurs et marques telles que Toreno, Intimidad, Perfeccion, Sol, Washington, Partagas, Cabanas, &c. A vendre par GUMA & MANCH, No 39 (ancien No 35) rue Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—450,000 cigares de la Havane de toutes grosseurs, Regalia, Media Regalia, Regalia Britanica, Regalia de Londres, Londres, Brevas, Molar, &c. [illegible] S. DE VISSER & CO, No 74 rue des Magasins.

A VENDRE en douane—35 sacs cacao de Guayaquil, première qualité, à vendre par S. DE VISSER & CO, No 74, rue des Magasins.

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala [illegible] S. D. VISSER & CO, No 74, rue des Magasins.

VINS ROUGES, pour familles—En débarquement du "John Tucker" cap. Tent, arrivé de Bordeaux—[illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

H. J. RIVET,
NÉGOCIANT EN GROS ET EN DÉTAIL, en Drogues, Médicaments et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c. &c.
64, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

Liquidation. GRANDS SACRIFICES! PROFITEZ DE L'OCCASION! Les soussignés devant quitter leur magasin, **MAISON ROUGE,** ENTRE LES DEUX MARCHÉS, au mois de septembre prochain, préviennent leurs amis et le public en général qu'ils offrent, à partir de ce jour, leur grand assortiment de MARCHANDISES SECHES au-dessous du prix coûtant! Profitez de l'occasion! TURCOTTE & BLANCAND, Maison Rouge, entre les deux marchés. 11 mai

Ligne de la malle de la Nlle-Orléans et de Mobile.
AVIS AUX PASSAGERS—Pour la Baie St Louis et Passe Christian—Le CALIFORNIA pour Mobile, AUJOURD'HUI, vendredi, 15 du courant, prendra des passagers pour la Baie et la Passe [illegible] R. GEDDES, agent.

POUR MARSEILLE—Le navire américain JOSEPHUS, de 1re classe, capitaine Holbrook, [illegible] J. C. JENKINS, 122, rue Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire américain GUTTENBERG, 1re classe, capitaine [illegible] BAXTER, LOVELL & CO.

Pour Tampico directement—*Passage seulement.* La goélette WILLIAM COLQUETT, [illegible] F. CAMERDEN, No 17 Tchoupitoulas.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot clipper A. A. CHAPMAN, 1re classe, capt A. F. Lennett, [illegible] S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

CORAIL ET BIJOUX A PRIX REDUITS.
M. P. N. RIVERA, [illegible]

DEMANDE. ON demande une jeune dame de bonnes manières et d'une éducation finie [illegible] Mme L. T. CAIRE, 30, rue Dauphine.

Avis. LA société [illegible] PIERRE L. CUSACHS, ROBERT W. OGDEN. Nouvelle-Orléans, 1er juin 1860.

MAISON Hébert & Escousse. AVIS. PENDANT l'absence de notre associé ESCOUSSE parti pour l'Europe, M. G. E. ANDREL [illegible] HEBERT & ESCOUSSE.

ASSOCIATION. LES soussignés [illegible] E. GIRARD, C. COUTEUX.

BEURRE jaune de Goshen, extra—En débarquement [illegible] FREDERIC AVET, 56 et 61 Vieille Levée.

RIZ—[illegible] F. AVET, Vieille Levée.

AVIS. LA société [illegible] VICTOR MAIGNAN, EDOUARD MAIGNAN.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,363.

La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Roche-blave. [illegible]

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

LISEZ CECI. MADAME VIRGINIA [illegible]

PIANO DOUBLE MECANIQUE EN LOTERIE 300 numéros à $2 50 le billet. [illegible] M. A. FLANDRIN, coin Conti et Bourbon. [illegible]

Avis. ED. FROIDEVAUX a l'honneur de prévenir sa clientèle [illegible]

Grocerie à vendre. A Vendre pour cause de départ, une grocerie [illegible]

Demande. ON demande une femme française ou créole, blanche ou de couleur libre [illegible]

Laine du Mexique. LAINE du Mexique—en sacs, en débarquement de la barge O. R. R. [illegible] FREAU & COUTURIE, Nos 21 et 23 Gravier.

1000 SACS (double) avoine, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, No 11 Front Levée, près Bienville.

100 BALLES foin [illegible] F. A. GONZALES & Co, Front Levée près Bienville.

COW PEAS de la Caroline—[illegible] F. A. GONZALES & Co, 11, Front Levée.

CONDIS—[illegible] F. A. GONZALES & Co, 11 Front Levée.

BEURRE frais jaune [illegible] J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

SUCRE raffiné [illegible] J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

CORNICHONS [illegible] J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

PORTER et ale—300 barriques de Tennant, Byass [illegible] J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

VIEUX whisky Bourbon et Monongahela—250 barils de qualité extra, à vendre par J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

Infirmerie de la rue du Cirque, Nouvelle-Orléans. Entre les rues POYDRAS et PERDIDO. Dr MERCIER, No 191, rue du Canal, entre Philippa et Rampart. Dr STANFORD CHAILLÉ, No 198, rue du Camp. [illegible] Le Dr MERCIER pour être consulté à l'Hôpital de midi à une heure (excepté les dimanches.) Consultations du Dr CHAILLÉ, de 9 à 10 heures du matin. Prix de la consultation: de $1 à $5, comptant. [illegible]

HOPITAL LUZEMBERG, *Aujourd'hui Maury.* CET établissement [illegible]

AVIS AUX MÉDECINS, PLANTEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES. L'HOPITAL DE VILLE, DU Dr. O. ANFOUX, *Rue des Champs-Elysées, entre Solidelle et Joséphine,* est maintenant ouvert.

Indigo de Guatemala. 5 Surons indigo de la meilleure qualité, à vendre par S. DE VISSER & Co, 64, rue des Magasins. 31 mai

Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District. BUREAU DU SECRÉTAIRE. LES examens annuels des Ecoles du Deuxième District auront lieu dans l'ordre suivant: [illegible] AUG. CASSARD, Secrétaire.

Ecoles Publiques du Deuxième District. UN examen des élèves de l'Ecole Supérieure [illegible] AUG. CASSARD, Secrétaire.

AVIS. Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain. [illegible] HENRY WHITTEMORE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée. [illegible]

A VENDRE. [illegible]

Avis. [illegible]

Sources de Bladon et de Cullum. Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M. *Pour les sources de Bladon et de Cullum* [illegible] JOHN T. JOST & Co.

Les Sources d'Abita. M. F. A. BOSSIERE [illegible]

MUSIQUE
A. ELIE, Rue Royale, No 66. Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.
PIANOS! PIANOS! AGENT De la maison H. HERZ, [illegible] **Instrumens de Sax,** HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES [illegible]

BITTERS des ARABES
PAR son [illegible] Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. [illegible] W. RAYMOND, [illegible] LLAMBIAS, [illegible]

EN débarquement [illegible] CHAUDET & DESSEINT.

EN débarquement [illegible] X. LAMBERT, 52, ancien 62, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Cléopâtre [illegible] LANATA FRERES, Nos 9 et 11, rue Jefferson.

Marseille! Marseille! EN débarquement du navire Cléopâtre de Marseille—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

Drawback! Drawback! 30 pipes eau-de-vie [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

CHAUSSURES! Créoles, Françaises et du Nord. BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale. [illegible]

SUCRE—[illegible] E. TROISGROS, rue de la Douane No 18, entre Chartres et Vieille Levée.

CIGARES—[illegible] E. TROISGROS, rue de la Douane No 18, entre Chartres et Vieille Levée.

Cigares de la Havane. 850 Milliers de toutes les formes et de toutes les grosseurs, des marques les plus recherchées, [illegible] S. DE VISSER & Co, 64, rue des Magasins.